RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



Start-ups et PME de l'événementiel professionnel, participez au concours « i-Nov » 2021 !

ARTICLE

Le « Concours i-Nov » est un dispositif de soutien visant à sélectionner des projets d'innovation à fort potentiel pour l'économie française. Financé par l'Etat via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), il s'adresse aux start-ups et PME et prend la forme d'un appel à projets porté par Bpifrance.

Parmi les 10 secteurs soutenus cette année, figure **l'événementiel professionnel (salons, foires, congrès professionnels, événementiels)**.

Sont plus particulièrement recherchées des solutions innovantes portant sur :
• le design d'expérience de l'événement (virtuel ou hybride) à partir de plateformes numériques (outils gestion de l'événement, digitalisation des processus, gestion et éditorialisation de contenu, animation de communautés liées à l'événement, développement de places de marché dédiées) ;
• la production, gestion et exploitation de données liées à l'événement ;
• les innovations dans le champ de la 3D, de la réalité virtuelle / réalité augmentée et des technologies audio & vidéo, ayant des applications dans l'événementiel.

La 8e édition du concours « i-Nov »
• Cet appel à projets s'adresse aux start-ups et PME.
• Il cofinance des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 600 000 € et 5 M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois.
• Ce cofinancement s'élève à 45% pour les petites entreprises et 35% pour les moyennes entreprises.

• La sélection des projets est réalisée sur la base notamment des critères suivants :
 - Le caractère innovant et la valeur ajoutée du projet.
 - L’impact économique.
 - La capacité du porteur à mener à bien le projet.
 - La performance environnementale du projet.

La date de clôture des candidatures est fixée au 5 octobre 2021 à 12h.
Consulter le cahier des charges et déposer votre projet.